

# Judo Club



Saint-Dié-des-Vosges

## **TOURNOI "Alain GRIFFON" 22ème édition**

**SAMEDI 02 JUIN 2018**

*ANIMATIONS*

*EVEIL JUDO ET MINI POUSSINS*

*POUSSINS*

*BENJAMINS*

Palais Omnisport Joseph Claudel  
Rue du 12 -ème Régiment d'Artillerie  
SAINT DIE DES VOSGES

## **MOT DE LA PRESIDENTE**

Le Judo Club Déodatien et ses partenaires, ont l'honneur de vous inviter à participer au 22ème tournoi de la ville de Saint Dié des Vosges.

Cette manifestation se veut, à l'image de notre regretté dirigeant Ceinture Noire mais surtout ami Alain GRIFFON, conviviale et éducative.

La formule est légèrement modifiée : il ne s'agit plus d'un challenge remis en jeu, mais d'un tournoi avec classement des clubs à la fin de la journée. Le club vainqueur remporta le Trophée offert par la Municipalité. Ce tournoi permet à tous les jeunes adeptes du judo de rencontrer leurs collègues d'autres clubs. Une animation est organisée pour l'éveil et les mini-poussins. Le tournoi est ouvert à tous les clubs vosgiens et départements limitrophes.

### **Les objectifs que nous nous sommes fixés pour vous :**

- Fédérer grâce au tournoi, les judoka des clubs vosgiens et départements voisins
- Faire découvrir à l'ensemble des parents ce sport très complet et ludique. Ces mêmes parents qui font et feront vivre les associations sportives.
- Pérenniser un événement utile à la promotion du judo et de notre association.
- Rendre identifiable notre club auprès de l'ensemble du mouvement sportif et des partenaires institutionnels, dont bien sûr notre municipalité.

### **Les moyens dont nous nous sommes dotés pour satisfaire vos objectifs :**

- L'esprit associatif qui est le moteur de notre association est mis à votre service.
- Des bénévoles totalement investis dans notre passion : le judo.  
Je tiens tout particulièrement à les féliciter pour leur disponibilité et leur dynamisme.
- Un soutien logistique et le réel appui de la Mairie et des élus notamment des services des sports et techniques.
- Le professionnalisme des éducateurs sportifs du club qui vous accueille :
  - Gérard CLAUDEL : 6<sup>ème</sup> dan, D.E.,
  - Lionel MAUGOUST : 3<sup>ème</sup> dan, D.E.,
  - Adrien VALENCE : 2<sup>ème</sup> dan, D.E.

Je vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue en vous attendant encore plus nombreux cette année.

Salutations sportives.

**Béatrice VALENCE**  
**Présidente**

# DÉROULEMENT DU TOURNOI

Le Comité d'organisation est constitué par l'ensemble du comité du club renforcé par ses éducateurs sportifs. Pour cet événement, le coordinateur délégué pour le tournoi est Gérard CLAUDEL

## **ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les clubs doivent mettre à disposition 1 arbitre et/ou 1 commissaire sportif minimum par tranche de 10 judoka engagés.

Un club qui n'apporte aucun arbitre et/ou commissaire sportif se verra pénaliser de 10 points au classement clubs dès lors qu'il a 10 judoka inscrits.

Un club qui apportera plus d'un arbitre et/ou commissaire sportif par tranche de 10 judoka se verra attribuer 10 points supplémentaires au classement clubs.

## **BENJAMINS M/F 2006/2007**

### **Compétition.**

Par catégories de poids fédérales (16 judoka maxi par catégorie = 4 poules de 4) ;

Combats en poules, puis en tableaux avec élimination directe.

Règlement FFJDA. Une année de licence autorisée.

Attention, seuls les trois premiers seront récompensés.

## **POUSSINS M/F 2008/2009 :**

### **1/ partie technique**

Le jeune arrive avec sa feuille pré remplie par le club. Il se présente avec le partenaire de son choix à une table d'évaluation pour la partie technique (yaku soku geiko) qu'il aura préparée dans son club.

Temps du YSG : 1 minute.

Note de 10.12.14.16.18 ou 20.

Le jury tiendra compte de la diversité des techniques, le contrôle des ukémi, la vitesse d'exécution. Les minimums exigibles de la Progression Française d'Enseignement serviront de base pour la notation.

### **2 / partie combat.**

A l'issue des yaku soku geiko, les feuilles sont remises à la table centrale et les jeunes seront disposés en poule de quatre pour les randoris

- Durée des randoris : 1mn30. Le ippon arrête le combat.

- Osaé komi : 15 sec = Ippon ; 10 à 14 sec = WA ; 1 à 9 sec = Kinza (1pt).

- Chaque combattant marque ses points. Dans la mesure du possible : les 2008 combattront ensemble et les 2009 ensemble ; les filles seront séparées des garçons (sauf cas précis).

L'organisateur essaiera de séparer les judoka du même club, les garçons des filles, et dans la mesure du possible de mettre des niveaux de ceinture équivalents par poule.

**Récompenses** : A l'issue de chaque poule les judoka seront récompensés.

- Selon le nombre de points (50 maximum)

De 35 à 50 points                      OR

De 25 à 34 points                     ARGENT

En dessous de 21 points             BRONZE

Dans les poules de trois, l'ordre des points sera pris en compte.

## MINIS POUSSINS M/F 2010/2011

### 1/ partie technique

Les judoka sont évalués sur deux habiletés techniques en ne waza (une immobilisation et un retournement), une note de 10, 15 ou 20 points sera attribuée par une personne habilitée.

### 2 / partie combat

**Le déroulement de l'animation au sol est de 1mn 15 secondes**

**DECISION obligatoire** : si égalité, ajouter **1 point** en plus à ceux obtenus par le vainqueur.

3 animations éducatives sol maximum.

Saisie d'une garde fondamentale avant chaque HAJIME.

Cumul des avantages jusqu'à 20 points.

L'immobilisation ira à son terme, quel que soit le nombre de points du judoka.

Avertissement (non comptabilisé) pour non combativité ou action dangereuse = explication de la faute aux deux judoka

**IMPORTANT** : Marquer les points des deux judokas sur la feuille de poule.

#### Arbitrage Ne Waza :

KINZA : 01 point : Immobilisation du partenaire entre 01 et 04 secondes.

WA : 07 points : Immobilisation du partenaire entre 05 et 09 secondes

IPPON : 10 points : Immobilisation du partenaire pendant 10 secondes.

Classement au nombre de points

## ÉVEIL JUDO 2012/2013 : ANIMATION

L'animation se fera sous forme de jeux éducatifs et ludiques : équilibre, locomotion, appréhension, opposition ....

Tous les enfants de ce groupe reçoivent une médaille.

## ARTICLE 2 : HORAIRES

**Benjamins M/F (2006/2007)** : Pesée de 9h00 à 9h30 (fin prévisionnelle 10h30)

**Eveil M/F (2012/2013)** : Regroupement à 10h30 (fin 11h45)

**Mini poussins M/F (2010/2011)** : Pesée de 13h30 à 14h00 (fin prévisionnelle 15h30)

**Poussins M/F (2008/2009)** : Pesée de 15h à 15h30 (fin prévisionnelle 17h00)

## **ARTICLE 3 : ARBITRAGE**

Le règlement d'arbitrage sera celui en vigueur dans le Règlement Fédéral : Arbitrage éducatif.

Les arbitres de clubs délégués par leurs dirigeants devront présenter leur passeport en règle à l'organisateur. Dans la mesure du possible, ils seront associés à un arbitre Fédéral.

**Accompagnant :** .....

**Un seul accompagnant par club est autorisé aux abords du tatami.**

## **ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DES CLUBS/ INSCRIPTION** J- 2 EXTRANET OBLIGATOIRE.

**Un droit d'inscription de 3 € pour tout engagé sera demandé à l'inscription. Si le participant ne respecte pas son engagement, la participation financière reste due.**

Chaque club devra fournir un **arbitre et/ou commissaire sportif par tranche de 10 judoka engagés.**

**Les inscriptions se feront obligatoirement par le biais de l'extranet fédéral :**  
**Clôture le 31 mai 2018 à minuit**

Tout litige ou incident devra être signalé au comité d'organisation qui prendra les mesures qui s'imposent. Le comité organisateur se réserve le droit de sanctionner le judoka ou le club qui ne respecterait pas ce règlement ou qui aurait un comportement qui ne serait pas conforme au code moral qui caractérise notre discipline.

A l'issue du tournoi un classement des clubs sera effectué (nombre de participants/résultats)

Les 10 premiers clubs se verront récompensés, le club vainqueur remportant le Trophée offert par la Ville de Saint Dié des Vosges.

**Bonne chance à tous !**

## ARTICLE 5 : SECURITE – SECOURISTES

Chaque club veillera à la sécurité des enfants issus de sa structure. Comme le prévoit le code sportif (cf. recueil), **chaque mineur inscrit doit être accompagné** par un représentant majeur pendant toute la compétition.

Une équipe de sécurité procédera à la fouille des sacs à l'entrée. Interdiction d'apporter des bouteilles en verre.

**Une équipe de secouristes** sera présente en permanence sur le site.

### Observations :

L'association organisatrice du tournoi, le Judo club Déodatien, décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

Accès dans la cour intérieure interdit : stationnement sur parking Souhait, parking devant le POJC et sur le côté gauche du Palais Omnisports (Spectateurs).

**Gâteaux, crêpes, fruits et buvette à disposition du public.  
(Repas de midi à réserver)**

**Tournoi organisé en collaboration avec nos partenaires:**





## PAIEMENT ET INSCRIPTION ARBITRES/COMMISSAIRES SPORTIFS- REPAS

**A retourner AVANT le 26 mai 2018 avec votre règlement. Cachet de la poste faisant foi - Merci de votre diligence.**

NOM DU CLUB : .....

Adresse .....

Nom du Responsable de la journée : ..... Tél : .....

Email .....

INSCRIPTION ARBITRE (s) : NOM(s)-PRENOM(s)\* : .....

INSCRIPTION DES COMMISSAIRES SPORTIFS SUIVANTS\* : .....

**\*OBLIGATOIRE** pour la prise en charge du repas de midi, seuls ceux inscrits et qui œuvrent la journée complète auront le repas pris en charge par notre club à midi (car repas commandés chez un traiteur)

### **REPAS MIDI ACCOMPAGNATEURS et/ou JUDOKA :**

Nombre ..... X 8 € (entrée, plat, dessert, eau, café) = ..... €

Règlement obligatoirement joint avec cette commande. Pas de règlement sur place ni différé. (Repas commandés chez un traiteur). Merci de votre compréhension.

### **ENGAGEMENTS JUDOKA :**

Nombre de benjamins : .....

Nombre de poussins : .....

Nombre de mini poussins : .....

Nombre éveil : .....

**TOTAL ENGAGES ..... x 3 € = ..... €**

Règlement joint chèque Banque ..... N° ..... Montant .....

### **POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**

Gérard CLAUDEL (Responsable partie technique) : 06-15-39-33-28 – mail : gerardclaudel88@gmail.com

Béatrice VALENCE (Responsable partie administrative) 03-29-58-45-18 – mail : beatrice-valence@wanadoo.fr

Site : <http://judoclubdesaintdie.clubeo.com/>

Email club: [judoclubsaintdie@orange.fr](mailto:judoclubsaintdie@orange.fr)

